



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur de la santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

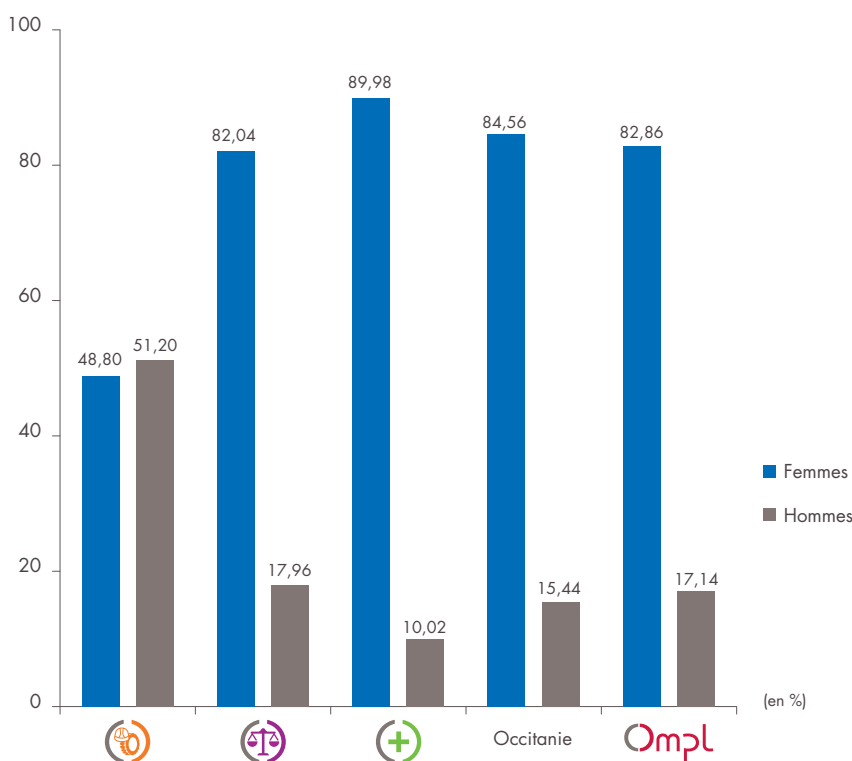


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel





MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

La région regroupe 9,2 % des emplois salariés nationaux du champ de l'OMPL, se plaçant ainsi à la troisième position.

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (10,97 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 61,13 % des emplois sectoriels, compte une petite majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (11,40 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (69,46 % des emplois sectoriels). Les autres branches restent toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (77,63 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	2 149	48,80	2 255	51,20	4 404
	1 524	56,61	1 168	43,39	2 692
	82	40,39	121	59,61	203
	240	47,81	262	52,19	502
	303	30,09	704	69,91	1 007
	3 756	82,04	822	17,96	4 578
	224	81,16	52	18,84	276
	2 767	87,01	413	12,99	3 180
	77	55,80	61	44,20	138
	688	69,92	296	30,08	984
	28 041	89,98	3 121	10,02	31 162
	3 396	96,81	112	3,19	3 508
	3 922	86,50	612	13,50	4 534
	8 431	92,36	697	7,64	9 128
	10 656	87,61	1 507	12,39	12 163
	1 636	89,45	193	10,55	1 829
Occitanie	33 946	84,56	6 198	15,44	40 144
Ompl	361 708	82,86	74 796	17,14	436 504